

**LE MERCREDI 27 MAI 2009**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**COMMISSION SCOLAIRE AU CŒUR-DES-VALLÉES**

**COMTÉ DE PAPINEAU**

À une séance ordinaire du comité exécutif de la susdite commission scolaire tenue à la salle des commissaires, située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau, le mercredi 27 mai 2009, à 18 h 10, à laquelle sont présents :

Marc Beaulieu  
René Langelier

Marc Carrière  
Sylvain Léger

Messieurs les commissaire Alexandre Iracà et Raymond Ménard ont motivé leur absence.

**Absence**

Jean-Marc Lavoie

**Les représentants du comité de parents :**

Jocelyn Fréchette

Luc Trottier

Formant quorum, sous la présidence de monsieur le commissaire Marc Carrière.

**Sont également présents :**

Maurice Groulx, directeur général  
Jasmin Bellavance, secrétaire général

Le président déclare la séance ouverte.

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION 38-CE (2008-2009)**

Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 25 MARS 2009**

**RÉSOLUTION 39-CE (2008-2009)**

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents;

QUE le procès-verbal du mercredi 25 mars 2009 soit adopté et que le secrétaire général soit exempté d'en faire la lecture, les commissaires ayant reçu une copie au moins six heures avant la séance.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>RÈGLEMENT RELATIF AU JOUR, HEURE ET LIEU DES SÉANCES ORDINAIRES DU COMITÉ EXÉCUTIF POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010</b>
---

### **RÉSOLUTION 40-CE (2008-2009)**

Attendu les termes de l'article 182 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3) ;

Attendu les termes de l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3) ;

Attendu les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3) ;

Attendu le projet de calendrier des séances ordinaires soumis aux membres du comité exécutif lors de la séance ordinaire du 25 mars 2009 ;

Il est proposé par monsieur Jocelyn Fréchette, représentant du comité de parents ;

QUE le projet de règlement relatif au jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif, pour l'année scolaire 2009-2010, soit adopté comme ci-après énoncé et fasse l'objet d'un avis public en conformité avec les termes de l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c.l-13.3).

JOUR	HEURE	LIEU
18 août 2009	19 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
23 septembre 2009	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
18 novembre 2009	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
20 janvier 2010	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
24 mars 2010	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau
26 mai 2010	18 heures	Centre administratif 582, rue Maclaren Est, Gatineau

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>ASSURANCE RESPONSABILITÉ GÉNÉRALE DE LA CSCV – RENOUELEMENT 2009-2010</b>
--

### **RÉSOLUTION 41-CE (2008-2009)**

Attendu que la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées était protégée par une assurance responsabilité offerte par Aon Parizeau inc. pour l'année 2008-2009 ;

Attendu les démarches effectuées par le Service des ressources matérielles auprès du courtier Aon Parizeau inc. ;

Attendu les conditions de renouvellement reçues de Aon Parizeau inc. pour l'année 2009-2010 ;

Attendu que malgré la hausse de tarif (10 543 \$), il s'agit tout de même d'un excellent prix, étant donné l'offre initiale (113 019 \$) ;

Attendu les discussions des membres du groupe de travail # 1 lors des rencontres du 20 avril et du 25 mai 2009 ;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire Marc Beaulieu ;

QUE les services de Aon Parizeau inc. soient retenus pour la couverture de l'assurance responsabilité générale de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées pour l'année 2009-2010 à un coût de quarante-deux-mille-cinq-cent-huit dollars (42 508 \$), taxes en sus.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>POLITIQUE RELATIVE AUX FRAIS DE DÉPLACEMENT – MODIFICATIONS</b>
--

### **RÉSOLUTION 42-CE (2008-2009)**

Attendu les termes de l'écrit de gestion ayant pour titre « Politique relative aux frais de déplacement » ;

Attendu qu'il y a lieu de préciser certains articles de ladite politique ;

Attendu la recommandation des membres du comité consultatif de gestion lors de la rencontre du 8 avril 2009 ;

Attendu la consultation auprès des comités de relations de travail de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

Attendu les discussions des membres du groupe de travail #1 lors de la rencontre du 20 avril 2009 ;

Attendu la recommandation de la directrice des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur le commissaire René Langelier ;

QUE le conseil des commissaires adopte les modifications apportées à l'écrit de gestion ayant pour titre : «Politique relative aux frais de déplacement», le tout tel que discuté ;

QUE ladite politique soit modifiée en conséquence. (Réf. Secrétariat général : politique déposée au recueil de gestion).

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>TRAVAUX DE RÉFECTION DU PAREMENT EXTÉRIEUR AUX ÉCOLES DU BOISÉ ET MONSEIGNEUR CHARBONNEAU, À GATINEAU</b>
--

### **RÉSOLUTION 43-CE (2008-2009)**

Attendu l'appel d'offres public MMB-0829PE01 pour des travaux de réfection du parement extérieur, aux écoles du Boisé et Monseigneur Charbonneau, à Gatineau ;

Attendu les offres reçues et ouvertes :

- Construction Larivière Itée ..... 98 400.00 \$  
640, August Mondoux, Gatineau (Québec) J9J 3K3
- Profex Construction. ....152 003.00 \$  
131 Wellington, Gatineau (Québec) J8X 2J1

Attendu la recommandation de Fortin, Corriveau, Salvail, architecture + design s.n.c. d'octroyer le contrat à Construction Larivière Itée ;

Attendu que le financement de ce projet provient du MÉLS dans le cadre de l'allocation spécifique «Maintenance de bâtiment» ;

Attendu la recommandation de la directrice du service des ressources matérielles, financières et du transport scolaire et l'approbation du directeur général ;

Il est proposé par monsieur Luc Trottier, représentant du comité de parents ;

QUE le contrat pour les travaux de réfection du parement extérieur, aux écoles du Boisé et Monseigneur Charbonneau, à Gatineau, soit adjugé à la firme Construction Larivière Itée pour la somme de quatre-vingt-dix-huit mille-quatre-cents dollars (98 400.00 \$), taxes exclues.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

<b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b>
---------------------------

### **RÉSOLUTION 44-CE (2008-2009)**



Il est proposé par monsieur le commissaire Sylvain Léger;

QUE la séance soit levée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 18 août 2009, à 19 heures, à la salle des commissaires située au 582, rue Maclaren Est, à Gatineau.

Il est 18 h 25.

**Marc Carrière,**  
Président du comité exécutif

**Jasmin Bellavance,**  
Secrétaire général

